

Programme de politique générale

LÉGISLATURE 2019-2024

Volet I : principes de gouvernance

Relation avec la population

Ramillies En Marche (REM) et Ecolo se sont engagés dans une démarche citoyenne avant les élections d'octobre 2018. Ils poursuivront ensemble cette démarche afin d'impliquer la population dans la gestion communale et le développement du territoire communal en bonne intelligence avec les communes voisines (bassin de vie).

Il s'agit ici d'un principe transversal commun à toutes les matières appliqué par les différents échevins.

Ce premier principe de gouvernance s'accompagne d'un second : la recherche de la cohésion sociale dans toutes les politiques. Pour ce faire, le collège veillera à développer la convivialité, les actions intergénérationnelles, à multiplier les occasions et lieux de rencontres pour tous les âges, permettant de faire de la commune de Ramillies une entité accueillante et ouverte.

Intensifier et améliorer les outils d'information à la population

La commune veillera à mieux informer et à travailler avec les habitants de Ramillies, à soutenir les initiatives positives prises sur le territoire de Ramillies que ce soit au niveau social, culturel, économique ou sportif et à renforcer les liens sociaux.

Des conseils communaux décentralisés (2X par an) seront organisés dans les villages et suivis d'échanges sur les projets importants concernant le village où se tiendra la réunion.

Cette volonté s'accompagnera d'un souci de transparence, d'information et d'évaluation des actions menées. Elle se traduira notamment par une réforme du bulletin d'informations communal, qui doit refléter la vie de nos villages, constituer un lien entre les habitants par une meilleure convivialité. Le site web de la commune de Ramillies donnera notamment une place aux organisations et initiatives citoyennes et reprendra un agenda des activités organisées au sein de la commune ainsi qu'une description des infrastructures disponibles, des commerces, professions libérales, entrepreneurs...

Évaluer

Le présent accord de majorité sera évalué) annuellement . Les éléments de cette évaluation seront publiés sur le site ou dans le bulletin d'information communal. L'administration veillera aussi à une meilleure information des Ramillois quant au suivi des dossiers.

Orientations Budgétaires

Les perspectives budgétaires (projection à 5 ans) de la commune mérite une attention particulière.

Le tableau de bord prospectif élaboré en novembre 2018 dans le cadre du budget 2019 se base sur une évolution des recettes de 5,88 % (taux moyen des cinq dernières années) pour atteindre en 2024 le montant total de 6.759.367,21 € (pour 6.383.928,67 € en 2019).

Les prévisions de dépenses se base sur une évolution plus importante (9,5%) pour atteindre un

montant totale en 2024 de 6.848.059,32 € (pour 6.253.302,54 € en 2019).

Cela nous amènerait donc à passer progressivement d'un solde positif à l'exercice 2019 à un solde négatif en 2023. (- 41.690€) et en 2024 (- 88.692€).

Nous veillerons à tenir le budget en équilibre.

De nombreux projets sont cependant sur la table et des travaux sont à prévoir pour l'entretien du patrimoine de la commune.

La commune a très peu recouru à l'emprunt jusqu'à présent. Cette politique a ses avantages (non endettement financier) mais aussi ses inconvénients (création d'une dette cachée – nombreux travaux à prévoir).

Il faudra donc trouver un juste équilibre entre emprunts, réalisations sur fond propres et projets subventionnés.

Cela passera aussi par la recherche de nouvelles marges de manœuvres issues d'une meilleure maîtrise des dépenses. Une analyse complète des budgets et comptes sera faite pour identifier ces pistes d'économie possibles notamment dans les consommations énergétiques.

La recherche de nouvelles pistes de soutien financier (subventionnement) sera également accentuée.

Relation avec l'administration

Le collège veillera également à impliquer les différents services de l'administration communale dans la définition et la mise en œuvre des projets pour la commune de Ramillies. Cette implication se fera en concertation avec la directrice générale. Le membre du collège référent du service administratif dépendant de ses compétences sera clairement identifié en veillant à ce qu'il n'y ait qu'un référent par service de l'administration communale.

Un principe de responsabilisation des agents sera mis en œuvre en concertation avec la Directrice générale.

Volet II : Priorités politiques

Ramillies est une commune au caractère rural prononcé bien que située dans le Brabant wallon. Cette identité rurale, Ramillies se doit de la garder. Elle fait partie d'une qualité de vie chère à ses habitants. Que ce soit par un aménagement du territoire raisonné, ou encore par l'encouragement des activités agricoles ou maraîchères, les priorités politiques prendront en compte durant toute la législature cette dimension.

1. Mobilité et sécurité

Le plan intercommunal de mobilité sera réactivé et, si nécessaire actualisé. Ce travail se fera notamment en concertation étroite avec la Commission communale d'aménagement du territoire et de la mobilité. (CCATM)

Un travail sera entrepris afin :

- De sécuriser les abords des écoles de l'entité ;,
- D'aménager/sécuriser les entrées de village (effet de porte), les carrefours dangereux (radars préventifs et répressifs), des pistes cyclables, des plateaux, des chicanes, des marquages au sol... autant de mesures à prendre selon les spécificités du lieu à sécuriser en concertation avec les riverains, les agriculteurs, les services de secours et certains utilisateurs réguliers (entreprises de transports locales...).
- D'aménager des trottoirs dans les lieux les plus adéquats selon les besoins de cheminements de piétons (en regard de la proximité des lieux collectifs, réseau piéton...)

Il s'agira également d'assurer une meilleure collaboration avec la zone de police et les services de secours.

Un dialogue sera entamé avec les sociétés de transport en commun pour une meilleure desserte des villages de l'entité et analyser les problèmes de correspondance. Il s'agira aussi d'examiner et de défendre une augmentation de l'offre (notamment le WE) et vers certaines destinations (LLN, Namur et Jodoigne).

La commune informera et sensibilisera aussi la population sur les initiatives de « voiture partagée »

Elle veillera à entretenir et améliorer les arrêts de bus, les trottoirs, les pistes cyclables et le RaVel et leur accessibilité dans le cadre du déploiement d'un réseau mobilité douce (en lien aussi avec les sentiers). Un plan scolaire des itinéraires cyclables pour rejoindre les écoles de Ramillies en toute sécurité sera développé.

2. Convivialité et participation

Soutenir davantage les associations et les événements citoyens organisés à Ramillies.

Les initiatives positives seront soutenues par la mise à disposition d'infrastructures sportives, culturelles et/ou sociales de la commune (locaux scouts, bibliothèques, salles de réunion...). Il s'agira d'encourager le développement d'activités pour les enfants, jeunes, adultes ou aînés, notamment à partir des activités existantes (bibliothèque, ...).

La Commune veillera également à développer les lieux et les temps de rencontres.

Un règlement public pour l'obtention des soutiens financiers, de location des salles communales et de prêts de matériel ainsi que pour l'accès aux outils d'information sera publié. Il déterminera notamment les modalités d'obtention de chèques « Sport/Culture » et des soutiens financiers.

Une attention particulière sera apportée au soutien des comités de quartier et de village ainsi qu'à l'aménagement de locaux réservés à la bibliothèque et à l'unité scout de la commune.

Un conseil associatif composé de responsables politiques et associatifs sera créé. Il aura pour mission d'identifier les besoins et les ressources, d'augmenter la participation des citoyens et de mobiliser les bénévoles.

Un kit d'accueil sera offert à tout nouvel habitant de la commune. Il contiendra tant les informations relatives à la vie dans la commune (administration, transports en commun, vie économique, sociale et culturelle...), une charte « du bien vivre ensemble en milieu rural » indiquant de manière positive et non stigmatisante les valeurs de « vivre ensemble » et l'accueil des

populations étrangères ;

Un système de parrainage pour les Mineurs Étrangers Non Accompagnés (MENA) et les demandeurs d'asile sera mis en place.

3. Jeunesse et Aînés

Les échevinats de la jeunesse et de l'enfance, d'une part, des aînés d'autre part, se concerteront afin de développer des activités pour chaque âge et des activités intergénérationnelles.

Un conseil consultatif des aînés sera mis en place et l'expérience du conseil des enfants sera poursuivie.

Des synergies entre les deux écoles de l'entité, et entre les écoles et les associations des communes seront développées.

Un soutien logistique sera apporté aux accueillantes conventionnées ainsi qu'une synergie développée avec la Crèche communale (formation, échanges d'expériences).

Les activités extra scolaires et l'accueil temps libre feront l'objet d'une réflexion et du développement de nouvelles activités.

L'expérience du taxi social sera évaluée et, sur cette base, encouragée et/ou développée

Le maintien des personnes âgées à domicile sera favorisé.

La participation aux manifestations patriotiques sera encouragée afin d'entretenir la mémoire de notre histoire et de sensibiliser les jeunes

4. Environnement et propreté

Gestion des déchets

Les déchets appellent les déchets : un travail de prévention et la collecte régulière des déchets sont indispensables. Des campagnes de sensibilisation régulières (école, bulletin communal, lieux publics...) seront organisées, le ramassage aux points sensibles identifiés (proximité bulles, certains sentiers, ...) renforcé.

Le ramassage des encombrants sera maintenu et l'adhésion à la nouvelle ressourcerie du BW "Restor sera étudiée.

La gestion des déchets verts et organiques sera optimisée par la production d'un compost collectif ;

L'entretien régulier des égouts, fossés et cours d'eau sera assuré .

Une politique de prévention contre les inondations et les coulées boueuses sera progressivement mise en œuvre après avoir établi un état des lieux en concertation avec les agriculteurs, les riverains et les services du SPW compétents (Cellule GISER notamment) et acteurs connexes. .

La sensibilisation à la prévention du gaspillage sera développée par le soutien à diverses activités comme l'organisation d'une « donnerie » ou encore d'un « repair café », d'ateliers...

Environnement , énergie et biodiversité

Une commission « Nature et Biodiversité » rassemblant les acteurs Ramillois aura pour mission de

définir ensemble une gestion durable et conjointe de la nature sur le territoire communal
Ramillies a besoin d'une vision à long terme portant sur le développement de la nature et de la biodiversité sur son territoire. Cette vision doit être partagée par le plus grand nombre..

Un plan d'action sera établi et s'appuiera notamment sur les activités du GAL Culturalité (protection des zones humides, maillage écologique, action biodiversité...) et du contrat de rivière Dyle-Gette ;
Un travail de sensibilisation du public aux richesses de la nature et à l'intérêt de sa protection, notamment la protection des nappes d'eau et la récolte des eaux de pluies sera assuré.
Une information sur les projets d'assainissement des eaux (épuration) en cours et leur avancée sera donnée aux habitants.

Un bilan énergétique des différents bâtiments communaux sera réalisé. Un plan d'investissements afin de réaliser des économies d'énergie et de développer la consommation d'énergie renouvelable dans les bâtiments publics sera élaboré.

5. Aménagement du territoire et travaux

La gestion des réserves foncières nécessite la mise en œuvre d'outils pour maîtriser la pression foncière et l'augmentation de la population pour les 20 prochaines années. Le risque de développement de village dortoir est réel et doit être analysé.

Une attention particulière sera portée à l'implication de la commission consultative communale d'aménagement du territoire et de la mobilité (CCATM) pour toutes les questions de développement territorial.

La Commune de Ramillies mobilisera le travail de la CCATM (les projets importants feront l'objet d'une concertation avec les habitants.

La concertation sera également menée pour les aménagements, l'entretien, l'embellissement des espaces publics, du petit patrimoine et des places de villages. Une cartographie des lacunes par village sera élaborée pour ensuite y remédier en fonction des moyens dont la commune dispose.

Un inventaire et un état des lieux du patrimoine communal seront réalisés en concertation avec la CCATM.

En matière de zones d'habitat permanent, un comité de pilotage composé de membres du collège et de résidents des domaines analysera leur situation et l'évolution de la législation. Il examinera toutes les possibilités de régularisation et d'amélioration. Ce comité de pilotage se réunira 4 fois par an.

En matière de chemins et sentiers vicinaux, un cadastre sera élaboré en cohérence avec le cadre régional. Il devra aboutir à la définition d'un plan d'action et de priorité à mettre en œuvre progressivement sur les six ans de la législature (entretien, ouverture, etc.)

La collaboration avec le GAL Culturalité dans le cadre du schéma de développement territorial sera renforcée.

6. Activité sportives et culturelles

Une évaluation des activités du centre sportif sera réalisée dans le cadre de l'ASBL communale afin de gérer et rentabiliser les différentes activités liées au centre. Le déploiement de nouvelles activités

sera étudié.

La rénovation du Hall sportif sera menée à terme.

Des comités d'accompagnement pour la gestion des terrains multi-sports seront créés.

Un soutien aux différentes associations sportives de la commune sera envisagé.

Les nouvelles infrastructures du football de Huppaye seront notamment menées à terme.

7. Une commune active favorisant le développement local

La Commune peut jouer un rôle actif pour proposer des alternatives de consommation plus durable en s'appuyant sur les productions locales, équitables et saines. Elle doit permettre un rapprochement entre ses habitants et les producteurs ou entrepreneurs locaux.

A cette fin, la valorisation et l'encouragement des producteurs, artisans et entrepreneurs Ramillois seront un objectif de la majorité.

Cela passera par une bonne information sur le site web communal (recensement à faire) par un soutien à la création d'une association d'artisans, commerçants et entrepreneurs locaux et par des activités de sensibilisation : découverte des producteurs, artisans et produits locaux : (marché gourmande, marché local, journée des artisans).

Un inventaire des ressources touristiques et folkloriques locales sera réalisé et la collaboration avec la maison du tourisme et le Gal Culturalité renforcé.

L'agriculture est une activité prépondérante sur le territoire de Ramillies . Le Collège organisera des rencontres avec le monde agricole concernant différentes problématiques . La mise en place d'une commission agricole sera envisagée.